

LA PRÉSIDENTE :

Merci, au revoir.

2295 **Mme MARIE-FRANCE PETERSON :**

Au revoir.

2300 **M. SIMON MAMMONE :**

Au revoir.

2305 **M. STÉPHANE BARSALOU**

LA PRÉSIDENTE :

2310 Est-ce que monsieur Stéphane Barsalou est là? Oui, je vous vois. Bonjour, Monsieur Barsalou.

M. STÉPHANE BARSALOU :

2315 ... je suis des cours à distance, est-ce que vous m'entendez, maintenant?

LA PRÉSIDENTE :

2320 Très bien. Je veux juste vous rappeler les consignes parce que je ne l'ai pas fait lors d'une autre présentation puis je m'en veux encore de ne pas l'avoir fait. Vous avez dix minutes et, après ça, il y aura un échange avec vous pendant dix minutes, d'accord?

M. STÉPHANE BARSALOU :

C'est parfait.

2325 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2330 **M. STÉPHANE BARSALOU :**

En fait, je ne vais probablement pas prendre l'entière dix minutes, puis je vais vous permettre de rattraper un peu de temps.

2335 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce n'est pas une question de temps, c'est une question d'équité entre tous, voilà.

M. STÉPHANE BARSALOU :

2340 Je comprends bien.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

2345

M. STÉPHANE BARSALOU :

2350 Donc, Madame la Présidente, Monsieur, Madame, les Commissaires, je vais être assez concis, en fait, dans ma présentation parce que ce sont des recommandations qui ont déjà été faites dans l'étude de mobilité, d'ailleurs, entre autres, par madame Viola. Et dans les

documents, on le retrouve à quelques reprises sauf qu'on ne le voit pas retenu comme étant une suggestion.

2355 Donc, je vais vous le présenter peut-être d'une façon qui va permettre peut-être de raconter un récit et de peut-être le faire passer. Mais qu'est-ce qu'on veut, finalement, la recommandation, c'est de bâtir une passerelle par-dessus la rue Saint-Hubert, tout simplement.

2360 Donc, là j'essaie de passer à la page suivante de ma présentation. Voilà les cinq raisons, finalement, pour construire la passerelle verte, parce que c'est une passerelle verte qu'on recommande.

2365 Tout d'abord, afin d'intégrer l'écoquartier parce que là, on le sait, on le voit, ce n'est pas possible de passer par-dessus le chemin de fer pour avoir un lien avec le nord. Et il y a seulement qu'avec le sud qu'il y a comme un genre de ressemblance d'intégration. Dans l'axe est-ouest, il n'y a rien vraiment de prévu.

2370 Aussi, afin de créer un kilomètre en continu d'agriculture urbaine; ça, ça va être quelque chose que je vais vous parler un peu plus tard.

Afin d'offrir un accès direct au métro, donc éviter les fameuses lignes de désir que madame Viola disait qu'elles étaient un risque à la sécurité au niveau des piétons et des cyclistes.

2375 Et, finalement, afin de respecter les avis des experts puis le processus que vous avez entamé.

2380 Avant de faire ça, en fait, je vais juste peut-être prendre deux secondes pour rendre hommage à Solidarité Ahuntsic et à madame Raymond qui... ça mérite d'être souligné, vraiment, son leadership et je voulais juste en glisser un mot.

Donc, je voulais juste vous mettre dans le contexte physique avec Google Earth. Ça va prendre deux petites secondes, ça ne sera pas bien long. En espérant que ça ne soit pas bien long.

2385 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais, entre-temps, pouvez-vous définir qu'est-ce qu'une passerelle verte?

2390 **M. STÉPHANE BARSALOU :**

C'est tout simplement un petit pont, mais avec des éléments d'agriculture. Pour vous donner des exemples de ça, il y a Séoul, le High Line à New York, entre autres. Donc, ce sont tous des petits exemples d'une passerelle qui peut passer au-dessus des routes, mais de les verdir, tout simplement.

2395

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Et qui s'adressent aux piétons?

2400 **M. STÉPHANE BARSALOU :**

Ça s'adresse aux piétons, aux cyclistes aussi, oui.

2405 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

2410

M. STÉPHANE BARSALOU :

2415 Donc, voici le parcours auquel on fait allusion. Toute, ici, la ligne jaune, c'est un kilomètre, donc je vais vous présenter ce qui est sur le un kilomètre déjà puis comment que ça va s'intégrer. Tout d'abord, on commence au métro Sauvé, juste pour vous situer.

2420 Ici, il y a le sentier polyvalent avec lequel vous avez été introduit. C'est juste pour vous présenter rapidement parce que ça, c'était tout ici, fait en béton. Donc, tout ce que vous voyez ici a été tout refait. Quand je dis que ça a été refait, c'est 890 mètres, finalement, de béton, qui a été transféré pour créer un genre de coulée verte.

Maintenant, sur la coulée verte, il y a déjà le jardin Au courant de l'agriculture qui est géré par Ville en vert, que vous connaissez.

2425 Aussi, juste devant, là vous voyez le dessus de l'immeuble, donc il y a un HLM que je ne sais pas si vous connaissez, les Habitations Berri-Lajeunesse, qui a 112 unités d'habitation. Donc, c'est un gros HLM qui est juste devant. Donc, le jardin Au courant de l'agriculture, ils font aussi un élément éducatif envers les résidents des HLM.

2430 Ensuite, il y a le jardin communautaire Christ-Roi, qui est assez gros, qui est aussi géré par Ville en vert.

2435 Sur la ligne jaune, vous allez apercevoir qu'il y a déjà 115 arbres, 600 arbustes, 700 vivaces qui ont été plantées, donc sur ce chemin qui devient un sentier pédestre, qui est de plus en plus utilisé, vraiment, dans le quartier, pour y habiter.

Il y a un petit parc ludique pour enfants.

2440 Il y a un autre HLM qui est sur Saint-Hubert, avec 42 unités d'habitation. Moi, j'aimerais vous dire que ces deux HLM-là, pourquoi qu'ils n'auraient pas le droit, ils sont autant dans un

désert alimentaire que les futurs résidents de l'écoquartier? Donc, ça leur permettrait à eux d'aller s'alimenter, vraiment, d'une façon meilleure que ce qu'ils ont droit pour l'instant.

2445 Bon, je vous mentionnais la passerelle. Là, on le voit, en fait, ce serait où la passerelle. Il y a déjà une dénivellation qui ferait en sorte qu'on n'aurait pas la même problématique d'aller par-dessus les chemins de fer.

2450 À ce qu'on comprend, c'est un endroit qui est appartenu par Hydro-Québec, sur leur emprise, et qu'on permettrait ce genre de passerelle là, selon madame Viola, que j'ai consultée et à qui j'ai demandé si je pouvais utiliser ses études, puis elle a bien dit que oui et qu'elle recommandait encore cette passerelle-là.

2455 Il y a finalement le premier site de la serre. Il y a, ensuite, comme vous le savez bien, l'agriculture urbaine, la production extérieure de la serre, le site permanent et, finalement, le site de transformation alimentaire.

2460 Ce qui ferait en sorte qu'il y aurait un kilomètre en continu, finalement, d'agriculture urbaine où c'était initialement du béton et maintenant toute de la verdure et l'agriculture spécifiquement. La seule chose qui resterait à faire, c'est de créer la fameuse passerelle.

2465 Au niveau de la sécurité, maintenant, il y a quelques différentes citations que j'ai prises des documents : « *L'installation d'une passerelle permettrait aux gens de traverser les rues Saint-Hubert et Christophe-Colomb en toute sécurité, rapidement et directement. L'aménagement de certaines infrastructures est autorisé sur le terrain d'Hydro-Québec, tels que les parcs, aménagements paysagers, jardins partagés, clôtures, stationnements.* » Je pense que vous connaissez déjà, mais c'est tout pour dire que ça serait permis de pouvoir faire ça.

2470 « *En plus d'encourager tous les déplacements actifs, l'installation d'une passerelle pourrait offrir encore plus de sécurité aux utilisateurs les plus vulnérables, tels que les enfants,*

les adolescents, les aînés. » Parce qu'on sait que c'est eux, justement, qui utilisent encore plus les artères piétonnières ici.

2475 Je sais et j'ai vu dans la dernière mouture du document qu'on a envisagé, encore une fois, de faire un axe est-ouest, sur les documents, sans que (inaudible).

2480 Donc, c'est ça, c'est un kilomètre de béton qui serait transformé en un kilomètre d'agriculture urbaine. Je pense que c'est quelque chose qui se vend bien à la ville, du moins à l'arrondissement.

La seule chose qui reste, finalement, c'est de construire cette fameuse petite passerelle puis vous voyez, déjà, l'environnement s'y prête bien parce que c'est déjà surélevé et ça ne serait pas, selon nous, des gros travaux.

2485 Et voilà, ça fait le tour de ma présentation.

LA PRÉSIDENTE :

2490 Merci beaucoup, Monsieur Barsalou, vous êtes rentré dans les temps, même s'il y a eu des petits pépins techniques avec Google. Vraiment, on dirait que vous vous êtes préparé beaucoup.

2495 J'aimerais que les commissaires Boucher et Cristini posent des questions. Monsieur Boucher, votre micro est ouvert.

LE COMMISSAIRE :

2500 Oui, merci, bonjour, bon après-midi. Merci, c'est une belle idée, votre kilomètre. Juste pour être sûr de bien comprendre, si cette passerelle-là était construite, on pourrait marcher ou faire du vélo sur un kilomètre en étant entouré de verdure et d'agriculture urbaine tout le long?

M. STÉPHANE BARSALOU :

Absolument.

2505 **LE COMMISSAIRE :**

O.K. Est-ce que c'est un projet, admettons, dont vous avez déjà parlé à l'arrondissement? Avez-vous fait connaître ce projet-là?

2510 **M. STÉPHANE BARSALOU :**

2515 Non, en fait, c'est vraiment dans le cadre des consultations finalement que j'ai étudié, j'ai été voir les documents, j'ai pris contact avec madame Viola, qui a fait le document de mobilité; c'est avec, d'ailleurs, Jacques Lemieux, un autre résident du quartier, que je présente mon mémoire. Donc, non, c'est vraiment dans le cadre du projet.

LE COMMISSAIRE :

Merci.

2520

LA PRÉSIDENTE :

Madame Cristini?

2525 **LA COMMISSAIRE :**

Oui, moi, j'avais une question sur la figure 32 que vous avez présentée rapidement dans votre présentation.

2530

M. STÉPHANE BARSALOU :

Oui.

2535 **LA COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous pourriez y aller peut-être un peu plus en détail pour qu'on la comprenne bien? Donc, je ne sais pas si on peut la remonter ou pas, je ne sais pas si c'est nécessaire. Mais comment aménager ça de façon sécuritaire pour tout le monde, cette bande cyclable, cette piste cyclable, ce sentier polyvalent?

2540

M. STÉPHANE BARSALOU :

Donc, oui, dans le document, justement, sur la mobilité, madame Viola avait identifié, le sentier polyvalent est le mauve, l'illustration en mauve. Et on dit tout simplement qu'avec la passerelle, ça serait tout à fait sécuritaire parce qu'en ce moment, ce n'est pas sécuritaire.

2545

C'est ce qu'elle nous disait, justement, c'est que ça crée une ligne de désir où les futurs habitants de l'écoquartier vont toujours vouloir passer par là, même s'il n'y a pas de rue, parce que c'est ce qui vient naturellement.

2550

Donc, ça, c'est l'endroit où il y aurait le plus de problèmes, sauf qu'avec une passerelle, ça devient automatiquement sécuritaire, justement, de passer au-dessus de la route. J'espère que ça répond à la question.

2555

LA COMMISSAIRE :

Oui. Est-ce qu'il y a un inconvénient? Est-ce que, par exemple, je ne sais pas, avec la ligne haute tension, la voie ferrée à côté... oui, vous avez intégré tout ça dans cette proposition-là. O.K.

2560

M. STÉPHANE BARSALOU :

Oui, encore une fois, je ne suis pas architecte ni ingénieur, mais disons qu'à coup d'œil, à vue d'œil, ça nous semble entièrement possible.

2565

LA COMMISSAIRE :

Bien, merci beaucoup, puis l'idée de la coulée verte, oui, c'est vraiment très intéressant que vous ayez sorti ça, belle opportunité.

2570

M. STÉPHANE BARSALOU :

Merci, merci pour votre temps.

2575

LA PRÉSIDENTE :

Oui, écoutez, je pense que c'était fort intéressant puis je ne veux pas vous coincer du tout, Monsieur Barsalou, mais il y a un problème aussi d'enclavement vers le nord. Avez-vous une aussi bonne solution?

2580

M. STÉPHANE BARSALOU :

Avec la fameuse ligne de train, vous parlez?

2585

LA PRÉSIDENTE :

Bien, oui.

2590

M. STÉPHANE BARSALOU :

2595 Honnêtement, moi, je n'ai pas compris pourquoi - parce que j'ai suivi... je faisais
partie... quand que la personne de la Ville nous a présenté pourquoi c'était impossible pour les
personnes à mobilité réduite, que ça causait un problème, je ne comprenais pas pourquoi qu'il
n'y avait pas de petits ascenseurs qui étaient suggérés comme qu'on voit souvent dans les
métros, mais, non, je n'ai pas de solution miracle autre que celle-là.

LA PRÉSIDENTE :

2600 O.K. Bien, merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autres questions...

M. STÉPHANE BARSALOU :

2605 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2610 On vous remercie beaucoup, Monsieur Barsalou.

M. STÉPHANE BARSALOU :

Avec plaisir.

2615 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, au revoir.

2620

M. STÉPHANE BARSALOU :

Au revoir.

2625

M. MICHAEL KOBIERSKI

LA PRÉSIDENTE :

2630

Moi, je suis toujours très étonnée de la capacité technologique des gens. Je n'aurais jamais osé m'en aller sur Google avec du monde qui me regarde, mais bon. Une chance qu'il y a les employés de l'Office pour m'aider. Merci beaucoup.

2635

Est-ce que monsieur Michael Kobierski est là?

M. MICHAEL KOBIERSKI :

Oui, bonjour.

2640

LA PRÉSIDENTE :

Oui, bonjour. Monsieur Kobierski, je dois vous dire les consignes, vous avez dix minutes de présentation puis il y aura dix minutes d'échange.

2645

L'autre chose, on a reçu votre mémoire un tout petit peu avant de rentrer en réunion.

M. MICHAEL KOBIERSKI :

Oui.

2650